



RÈGLEMENT Circuit et Championnat Régional Horse Ball BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Applicable durant le circuit 2024/2025

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ


Entre nous, c'est humain



Préambule

Un circuit régional BFC est mis en place pour la saison 2024-2025 sous la forme d'un circuit composé de six étapes et d'un Championnat Régional au Centre Omnisport Pierre Croppet (25).

Le Championnat Régional est une étape obligatoire pour prétendre au classement final. La remise des prix des vainqueurs du circuit régional aura lieu lors de la soirée des Champions organisée par le CRE BFC en début 2026.

Pour rappel, le règlement FFE spécifique Horse-Ball est applicable sur les journées du Circuit et du Championnat Régional.

Tous les matchs joués lors du Circuit ou du Championnat Régional comptent pour le classement national.

1. Conditions de participation

Les étapes du circuit régional sont ouvertes à tous les clubs adhérents FFE de région Bourgogne Franche-Comté et hors région Bourgogne Franche-Comté mais ces derniers ne peuvent pas intégrer le classement du circuit ou du Championnat Régional.

Les clubs de la région BFC doivent participer au minimum à 3 rencontres sur le circuit et au championnat Régional pour prétendre au classement.

Les cavaliers doivent être titulaires d'une licence de compétition en cours de validité correspondant au niveau d'épreuves dans laquelle ils s'engagent (voir règlement FFE Horse-Ball 2024-2025).

Lors de l'engagement sur le SIF, les équipes doivent renseigner le code équipe FFE. Si une équipe n'a pas de code FFE, elle engage sans code et un code lui sera attribué (voir règlement FFE Horse-Ball 2024-2025). Le calcul des participations se fait en fonction du code équipe.

Un cavalier peut jouer dans plusieurs équipes en cours d'année. Il ne pourra pas être récompensé dans plusieurs équipes différentes. Son équipe de référence sera l'équipe avec laquelle il a joué le plus de matchs. Une demande peut être faite auprès du président de commission pour changer d'équipe de référence en accord avec les responsables d'équipes concernés avant l'étape du Championnat Régional.

2. Epreuves concernées

Les épreuves CLUB Sénior et AMATEUR sont concernées.

3. Calendrier

Le Championnat Régional fait partie du Circuit Régional et sera également considéré comme "Open de Bourgogne Franche-Comté de Horse-Ball". Cet Open a un effet seulement sur le classement national. C'est-à-dire que l'ensemble des "gains/pertes" de points sur l'INDICE des équipes participantes aux rencontres des épreuves CLUB SENIORS et/ou AMATEUR de l'Open Régionale seront "bonifiés/dégradés" de 50%.

La commission se réserve le droit d'annuler une journée si les conditions de sécurité et qualité ne sont pas respectées.

Circuit régional :

10/11/2025 : Centre Omnisport Pierre Croppet à BESANÇON (25) -
01/12/2025 : Ecurie de la Serre à GREDISANS (39) -
26/01/2025 : Ecurie de la Serre à GREDISANS (39) - 2511526
23/02/2025 : Centre Omnisport Pierre Croppet à BESANÇON (25) - 2517986
16/03/2025 : Centre équestre de la Vignotte à FOUCHANGES (21) - 2517673
13/04/2025 : Centre Omnisport Pierre Croppet à BESANÇON (25) - 2517992

Championnat régional et Open de Horse-Ball BFC :

31/03/2024 : Centre Omnisport Pierre Croppet à BESANÇON (25) - 2517992

4. Engagement des équipes pour les journées

L'engagement des équipes doit se faire sur le SIF avant la date limite (voir Règlement FFE général).

Lors de l'engagement à une compétition, le club engageur doit faire suivre, s'il le souhaite, le nom de l'équipe par son CODE si ce dernier en possède un (ces codes sont disponibles sur www.ffe.com et le CLASSEMENT NATIONAL).

Si une équipe ne s'est pas engagée avant la date limite, il est possible d'effectuer un engagement terrain avec l'autorisation de l'organisateur et du président de commission. L'équipe voulant engager doit prévenir les personnes concernées au moins 4 jours avant la date de la rencontre (mercredi précédent la rencontre si rencontre un dimanche).

Les équipes peuvent jouer 2 matchs pleins (ou 4 périodes de 10 minutes) sur une journée du Circuit mais également sur le Championnat Régional, pour cela il faut que chaque équipe s'engage deux fois sur le SIF.

5. Organisation des matchs sur les journées

5.1. Circuit Régional

La répartition des matchs sur les journées se fait en accord entre l'organisateur de la journée et le président de commission.

Lors de cette répartition, les organisateurs doivent en priorité :

- Proposer des matchs pleins, donc éviter les triangulaires.
- Eviter de faire se rencontrer deux équipes s'étant déjà rencontrés sur le circuit

5.2. Championnat Régional

Voir Classement du Championnat Régional (section 6.2 du présent règlement).

Si une équipe participant au Championnat Régional s'engage 2 fois, le second match joué ne comptera pas pour le Championnat. Il comptera seulement pour le classement national.

6. Classement

Les classements ne font pas de différence entre les catégories CLUB Sénior et AMATEUR.

6.1. Circuit Régional

Le classement du circuit Régional se fait sur 5 journées. Ce classement se fait par équipe (code FFE) de la région BFC.

Le calcul des points diffère entre les 3 premiers matchs et les 2 derniers.

Première partie de circuit

Sur la première partie du circuit, les équipes se sont engagées dans des catégories :

- Club 1
- Club 2
- Club 3

Les points sont répartis selon le système suivant :

	Club 1	Club 2	Club 3
Match gagné	2 points	1,5 points	1 point
Match perdu	1 point	0,5 point	0 point

Pour les triangulaires:

	Club 1	Club 2	Club 3
Période gagné	1 point	0,75 point	0,5 point
Période perdu	0,5 point	0,25 point	0 point

Pour toutes les catégories:

	Match plein	Triangulaire
Bonus offensif	min. 6 buts d'écart = 0,5 point	min. 4 buts d'écart = 0.25 point
Bonus défensif	1 but d'écart = 0,5 point	1 but d'écart = 0.25 point

Seconde partie du circuit

Sur la seconde partie du circuit, les équipes peuvent toutes se rencontrer.

Les points sont répartis selon le système suivant :

	Match plein	Triangulaire
Match gagné	1 points	0.5 point
Match perdu	0 point	0 point
Bonus offensif	min. 6 buts d'écart = 0,5 point	min. 4 buts d'écart = 0.25 point
Bonus défensif	1 but d'écart = 0,5 point	1 but d'écart = 0.25 point

Après validation des rencontres sur le SIF, le classement est mis à jour.

La place de chaque équipe est définie par la moyenne des points obtenus sur les rencontres du circuit. Si deux équipes sont à égalité de point, les critères suivants sont observés dans l'ordre :

- Equipe ayant le plus de match gagné
- Equipe ayant le plus de participation
- Equipe ayant acquis le plus de point sur les rencontres ayant opposées les équipes concernées (points bonus compris)
- Equipe ayant le plus grand goal average
- Equipe ayant le plus de but marqué

En cas de disqualification, la règle suivante est appliquée pour toutes les journées :

	Match plein	Triangulaire
Équipe disqualifiée	-1 point -6 de goal average Si le goal average lors de la rencontre est supérieur, c'est le score de la rencontre qui est pris en compte	-0.5 point -4 de goal average Si le goal average lors de la rencontre est supérieur, c'est le score de la rencontre qui est pris en compte
Équipe adverse	2 points +4 de goal average Si le goal average lors de la rencontre est supérieur, c'est le score de la rencontre qui est pris en compte	1 point +4 de goal average Si le goal average lors de la rencontre est supérieur, c'est le score de la rencontre qui est pris en compte

6.2. Championnat Régional

Le classement du circuit régional permet de définir les matchs pour le classement au championnat régional.

Seules les équipes avec 3 participations en circuit peuvent concourir au Championnat Régional.

La répartition pour les matchs du Championnat Régional est la suivante :

Finale Match pour 1ère place	Petite finale Match pour 3ème place	Match pour 5ème place	Match pour 7ème place	...
1er du circuit	3ème du circuit	5ème du circuit	7ème du circuit	...
VS	VS	VS	VS	V S
2ème du circuit	4ème du circuit	6ème du circuit	8ème du circuit	...

Le vainqueur du match est l'équipe ayant marqué le plus de buts. Dans le cas d'une triangulaire, le classement du match est défini par les mêmes modalités que dans la section 6.1. Circuit Régional.

Si le nombre d'équipes participant au Championnat Régional est impair, les dernières places se départagent par une triangulaire.

Si des équipes n'ayant pas le nombre de matchs requis ou si des équipes hors région BFC s'engagent et qu'une d'entre elles doit jouer contre une équipe qualifiée au Championnat, cette équipe jouera contre l'équipe ayant le classement le plus faible du Circuit Régional.

7. Cas non prévus au règlement

La commission réglera les cas non prévus au présent règlement.

8. Remise des Prix

Chaque organisateur s'occupe personnellement des lots de son concours.

Les 3 meilleures équipes du circuit régional ainsi que la meilleure équipe du championnat régional seront récompensées.

Les lots des podiums seront remis, aux présents, lors de la soirée des Champions en 2026.